

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_ARCH-FAM-2021-0-0815](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Thillois, 4 novembre \[1845\]](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Thillois, 4 novembre [1845]

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Bailly-Delaby](#) est cité(e) dans cette lettre

[Thillois](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (43r)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familistère de Guise

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Thillois, 4 novembre [1845], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27493>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 novembre 1845](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Thillois](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

## Description

Résumé Réponse à une lettre de monsieur Thillois demandant une réduction du prix des cuisinières : Godin communique le prix auquel il peut les céder. À propos de poêles en dépôt chez monsieur Thillois que celui-ci a retiré de la préfecture : Godin en demande le paiement ou le renvoi par le messenger de Marle à Guise chez monsieur Bailly, marchand de fer. Facturation d'une cuisinière à bois.

Notes Le brouillon occupe la partie supérieure du folio 43r.

## Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Bailly-Delaby \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Marle \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bailly-Delaby

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité Industrie (grande)

Biographie Marchand de fers et de fonte à Guise (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire en 1843.

---

Nom Thillois

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Marchand de fer et quincaillier à Laon (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Autres formes du nom : Thillois fils, Thillois jeune.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

le 9<sup>bre</sup>

Monsieur Chiffais à Paris

Je vous envoie cette lettre datée du 3 courant par laquelle  
 vous m'avez demandé une réduction de prix sur mes marchandises  
 je ne puis vous rendre qu'un prix suivant  
 mesdites marchandises au poids de bois fr 91.00  
 mesdites marchandises au poids de fr 82.00  
 je suis en cela <sup>remis</sup> en faveur de comptant  
 vous êtes en possession de 3 poils que vous avez reçus de la  
 préfecture et dont je vous ai fait le prix par ma  
 lettre du 31 mai 1866 si vous n'avez pas fait  
 autrement us objet je vous serais obligé de le remettre  
 au Messager de France pour les déposer chez M<sup>o</sup>  
 Bailly M<sup>o</sup> de Paris à qui on se les fera rendre sans  
 je pourrais manquer de us effet si vous en avez des rendus  
 mesdites marchandises ainsi que si vous n'avez pas retourné  
 les marchandises dont j'ai négligé de vous adresser facture  
 vous en être satisfait à 22 jours de délai  
 le usage de bois au poids fr 91.00  
 mesdites marchandises que pour me régler de cette  
 somme et sans avis contraire par votre prochaine  
 lettre je disposerai sur vous en mon marchand sur  
 courant

69<sup>bre</sup>

Monsieur Bertrand à Paris

Je vous remercie d'autre part de votre lettre  
 du 24 insub de l'été à fr  
 fr 356.00 p par votre proposition j'ai vu le bon point  
 fr 356.20 en divers remis  
 fr 3.12 sur lesquels je vous ai en faveur de 2% soit  
 fr 361.32 faisant ensemble  
 dont j'ai rendu votre compte comme  
 vous proposez de vous en charger je préfère  
 de remettre la différence à votre disposition  
 quand aux poils que vous m'avez demandé est  
 je ne saurais vous faire le point de  
 deux poils chargés mais sur le milieu de la dernière  
 proposez ou sur en charge toujours si son ne  
 peut vous remettre la solatité aujourd'hui je ne  
 saurais vous en remettre qu'un ou 2  
 j'ai l'honneur